vinetur

# Les défaillances dans l’hôtellerie-restauration française ont augmenté de 56,3 % depuis 2019, à 9 474

L’étude révèle une aggravation des difficultés : 67,1 % des défaillances ont abouti à une liquidation directe plutôt qu’à un redressement judiciaire

jeudi 26 novembre 2026



Les défaillances d’entreprises dans le secteur français de l’hébergement et de la restauration ont progressé de 7,31 % sur un an au cours des 12 mois achevés le 31 octobre, pour atteindre 9 474 entreprises, selon une étude statistique de FailliteTracker publiée jeudi. Cette hausse concerne l’ensemble du secteur de l’hôtellerie-restauration, car elle témoigne des difficultés persistantes des restaurants, hôtels et autres exploitants, même après le net rebond de l’activité qui a suivi la pandémie.

FailliteTracker indique que le dernier total dépasse de 56,3 % celui de la même période en 2019, soit 3 414 défaillances supplémentaires, et de 41,7 % la moyenne annuelle de 6 686 enregistrée entre 2010 et 2019. L’étude définit les défaillances comme le nombre d’entreprises distinctes ayant fait l’objet d’une procédure initiale de redressement ou de liquidation judiciaire. Elle exclut les procédures de sauvegarde ainsi que les conversions ultérieures d’un redressement en liquidation.

Les chiffres illustrent les pressions qui s’exercent sur le secteur depuis plusieurs années. Le nombre de défaillances sur 12 mois glissants relevé par FailliteTracker s’élevait à 6 060 en 2019, avant de reculer à 4 347 en 2020 et à 2 501 en 2021 pendant la pandémie. Il est ensuite remonté à 4 636 en 2022, 6 984 en 2023, 8 205 en 2024, 8 829 en 2025 et 9 474 au 31 octobre 2026. La progression a ralenti après les fortes hausses observées de 2022 à 2024, mais l’étude estime qu’il est trop tôt pour y voir un tournant. Le total sur 12 mois glissants n’a que légèrement reculé entre fin septembre et fin octobre, passant de 9 488 à 9 474.

Dans la restauration, les difficultés sont généralisées, mais inégalement réparties. Les restaurants traditionnels ont enregistré 3 856 défaillances au cours des 12 mois achevés le 31 octobre, soit une hausse de 4,41 % sur un an, selon FailliteTracker. La restauration rapide a comptabilisé 3 565 défaillances, en hausse de 8,95 %, soit un rythme de progression environ deux fois supérieur à celui des restaurants traditionnels. Cet écart est notable, car la restauration rapide est souvent considérée comme plus résiliente. Pourtant, le nombre de défaillances dans ce segment se rapproche désormais de celui de la restauration traditionnelle.

D’autres activités ont également montré des signes de tension. Les cafés et bars ont enregistré 1 286 défaillances, en hausse de 7,71 %. Les hôtels en ont comptabilisé 327, soit une progression de 24,81 %. Les hébergements touristiques ont atteint 140 défaillances, en hausse de 50,54 %, même si FailliteTracker appelle à la prudence pour les petites catégories, où les faibles volumes peuvent amplifier les variations en pourcentage. Les traiteurs font partie des rares segments en amélioration, avec 247 défaillances, en baisse de 1,59 %. Les campings sont descendus à 23, soit un recul de 36,11 %.

FailliteTracker a également constaté que de nombreuses entreprises arrivent au stade de l’insolvabilité dans une situation financière plus grave. Entre le 1er janvier et le 31 octobre 2026, 7 887 entreprises du secteur ont fait l’objet d’une procédure de défaillance ; parmi elles, 5 292, soit 67,1 %, ont été directement placées en liquidation judiciaire plutôt qu’en redressement. Dans la restauration rapide, la part des liquidations directes dépassait sept défaillances sur dix, indique l’étude, ce qui laisse penser que de nombreux exploitants sont déjà en grande difficulté lorsqu’ils engagent une procédure judiciaire. Les hôtels entraient plus souvent d’abord en redressement judiciaire, une tendance que FailliteTracker relie à l’importance des actifs immobiliers et commerciaux dans ce segment.

L’étude a rapproché ces données de marché des résultats d’une enquête distincte menée à l’automne 2026 par le Groupement des Hôtelleries et Restaurations de France (GHR), une organisation professionnelle française. Parmi les 338 professionnels interrogés, 57 % ont déclaré être fragilisés ou en difficulté, 45 % ont indiqué que leur activité s’était dégradée au cours des deux dernières années, 58 % ont fait état d’une capacité d’investissement limitée et 33 % ont déclaré ne disposer d’aucune capacité d’investissement. FailliteTracker a cité ces résultats comme un signe que les pressions financières dépassent le cercle des entreprises déjà défaillantes.

Le texte source citait également un chiffre distinct du GHR selon lequel 44 % des restaurateurs indépendants interrogés déclaraient ne plus pouvoir investir du tout. Ailleurs dans la même étude, FailliteTracker résumait les résultats du GHR en indiquant que 33 % des répondants, tous secteurs confondus, ne disposaient d’aucune capacité d’investissement. Cette différence tient aux échantillons considérés et ne constitue pas

une contradiction directe : le premier chiffre concerne les restaurateurs indépendants, tandis que le second porte sur l'ensemble plus large des personnes interrogées.

Pris ensemble, les données de marché et l'enquête du GHR suggèrent que le problème ne se limite pas à la demande des clients. Dans l'enquête, 84 % des répondants ont cité les coûts comme une difficulté, contre 44 % qui ont mentionné un manque de clients. Selon FailliteTracker, cette tendance pourrait contribuer à expliquer pourquoi certaines entreprises restent vulnérables même lorsque leur activité semble soutenue. L'étude n'a toutefois pas affirmé qu'un faible niveau d'investissement entraînait des défaillances, en rappelant que l'enquête du GHR repose sur des déclarations des répondants et n'est pas représentative de l'ensemble du secteur.

Les hôtels illustrent particulièrement bien ce décalage. FailliteTracker a relevé que, selon des données sectorielles citées par le GHR, les nuitées hôtelières avaient progressé de 1,4 % au deuxième trimestre 2026, alors que les défaillances d'entreprises hôtelières avaient tout de même augmenté de 24,81 % sur 12 mois glissants et celles des hébergements touristiques de 50,54 %. L'étude souligne que les jeux de données ne couvrent ni les mêmes périodes ni les mêmes populations, mais estime que cette comparaison met en évidence un point essentiel : une activité plus soutenue ne se traduit pas nécessairement par une meilleure solvabilité lorsque les coûts d'exploitation, le remboursement de la dette, les besoins de rénovation et les investissements liés aux biens immobiliers restent élevés.

La situation variait également d'un département à l'autre. Parmi ceux qui comptaient un nombre significatif de défaillances, la Loire-Atlantique est passée de 141 à 202 cas, soit une hausse de 43,3 % ; l'Hérault, de 196 à 268, en progression de 36,7 % ; et les Hauts-de-Seine, de 154 à 207, soit 34,4 % de plus. La Seine-Saint-Denis a progressé de 24,9 % et le Nord de 20,5 %. Paris est resté presque stable, avec une hausse de 1,3 %, de 620 à 628 cas. Certains territoires ont évolué en sens inverse : la Gironde a reculé de 3,9 %, les Alpes-Maritimes de 16,3 % et la Seine-Maritime de 28,2 %. FailliteTracker appelle à interpréter ces écarts avec prudence : une analyse complète des taux locaux de défaillance devrait également tenir compte du nombre total d'entreprises de l'hôtellerie-restauration dans chaque département.

FailliteTracker indique avoir extrait les données le 26 novembre et avoir retenu les codes d’activité français 55 et 56, qui couvrent l’hébergement et la restauration. Les chiffres portent sur des identifiants d’entreprises distincts et sont arrêtés au 31 octobre 2026. L’étude précise que les totaux pourraient encore être révisés si des publications judiciaires sont déposées tardivement.